

FICHE DE SYNTHÈSE COLLECTIVE PRISME 7

Contexte de la mobilité	
Dates d'observation	Du 16 janvier au 19 janvier
Ville et pays	Istanbul - Turquie
Observateurs	1 Enseignante primaire 1 Professeure de lettres, référente culture 1 Professeure de lettres, référence parcours citoyen 1 Professeur SVT - DNL 1 Professeur d'économie et de gestion 1 Déléguée académique à la vie lycéenne et collégienne 1 IEN
Structures Visitées	Campus Galatasaray – Lycée Saint Pulcherie
Personnes rencontrées	Equipe de Direction – Equipe pédagogique et éducative – Elèves – Attaché de coopération éducative de l'ambassade de France
Notes supplémentaires	Partage et enrichissement. Accueil très bienveillant des équipes éducatives.

Etat de lieux et analyse

L'objectif de cette mobilité est d'observer comment les systèmes éducatifs d'autres pays européens accompagnent leurs élèves dans la construction de leur citoyenneté : thématiques abordées, pratiques pédagogiques, objectifs, temporalité...

NB : Il n'est pas obligatoire de donner une réponse à chacune des questions. Elles sont là pour guider votre réflexion.

Les finalités attribuées :

- Par rapport aux objectifs visés en matière de citoyenneté et d'engagement des élèves, quels sont les leviers mis en place dans les établissements (participation aux instances, initiatives solidaires, climat scolaire, apprentissage de la démocratie) ?

L'éducation à la citoyenneté observée repose sur une approche systémique et intégrée, articulant engagement, responsabilité, autonomie et construction progressive du projet personnel. Elle vise à former des élèves capables de coopérer, débattre, exercer des responsabilités et s'inscrire dans une dynamique d'ouverture interculturelle et internationale. Cette citoyenneté se traduit moins par des enseignements



formels que par des expériences concrètes et régulières d'engagement, favorisant l'appropriation des valeurs et leur mise en pratique.

Plusieurs leviers structurants ont été identifiés :

- En premier lieu, les élèves occupent une place centrale dans la vie de l'établissement : ils sont encouragés à être force de proposition, à concevoir et à piloter leurs projets, sous la supervision des enseignants. Cela concerne notamment l'organisation de clubs, d'actions solidaires, de projets culturels, environnementaux ou de santé, ainsi que des simulations de débats internationaux telles que les Model United Nations (MUN). Ces démarches développent des compétences démocratiques telles que l'argumentation, la coopération, la prise de décision et la gestion collective.
- Le climat scolaire constitue un levier majeur. Il repose sur une culture de confiance, de respect et de solidarité entre pairs, souvent structurée par des dispositifs de tutorat et d'accompagnement intergénérationnel. Cette organisation favorise la cohésion, le sentiment d'appartenance et la responsabilisation des élèves. Les traditions, rituels et événements collectifs contribuent également à renforcer cette dynamique et à donner une visibilité forte à l'engagement.
- L'apprentissage de la citoyenneté se construit également à travers des modalités de participation diversifiées. Les élèves s'impliquent dans des projets interdisciplinaires, des actions citoyennes, des partenariats avec des acteurs extérieurs et des échanges internationaux. Des représentants d'élèves émergent au sein des promotions et jouent un rôle de médiation et d'accompagnement auprès de leurs pairs, contribuant à la régulation de la vie collective.

Enfin, l'articulation entre citoyenneté, orientation et ouverture internationale constitue un levier déterminant. Les projets et les engagements sont valorisés dans les parcours scolaires et post-bac, renforçant le sens donné aux apprentissages et l'ambition des élèves. Cette approche globale contribue à former des citoyens éclairés, engagés et capables d'agir dans des contextes locaux et internationaux.

- Quelle place est donnée à l'éducation à la citoyenneté dans le projet éducatif national et local ?

Au niveau national, l'éducation à la citoyenneté occupe une place structurante dans les programmes scolaires. Elle est intégrée à travers des enseignements dédiés portant sur les droits de l'Homme, les valeurs de la nation, la laïcité et le vivre ensemble. Cette approche vise à former des citoyens responsables, conscients de leurs droits et devoirs, et engagés dans la vie de la Nation. Elle s'appuie également sur des contenus disciplinaires, des examens nationaux et un suivi institutionnel régulier, garantissant une cohérence et une lisibilité des objectifs éducatifs.

Au niveau local, cette ambition se décline dans des projets d'établissement fortement structurés, articulant engagement, ouverture internationale et construction progressive de l'autonomie des élèves. Les établissements mettent en œuvre des rituels collectifs et des événements fédérateurs (temps communs, cérémonies, valorisation des parcours), contribuant à renforcer la cohésion, le sentiment d'appartenance et la responsabilité civique. Ces temps donnent une visibilité concrète aux valeurs portées par l'institution et favorisent leur appropriation par les élèves.

Par ailleurs, les projets interdisciplinaires, les clubs, les actions solidaires et les partenariats avec des acteurs extérieurs participent pleinement à cette dynamique. L'éducation à la citoyenneté se traduit ainsi par des situations d'apprentissage variées, ancrées dans des problématiques contemporaines telles que l'environnement, les migrations, les droits humains ou l'égalité.

Enfin, les établissements développent des dispositifs spécifiques de préparation aux mobilités internationales, notamment vers la France. Ces modules visent à renforcer l'autonomie, la communication interculturelle, la capacité d'adaptation et la projection dans l'avenir, en articulant citoyenneté, orientation et ouverture européenne. Cette dimension contribue à former des élèves capables d'évoluer dans des contextes pluriculturels et de s'engager dans des dynamiques internationales.

- Dans les pays où l'éducation est de la responsabilité de régions autonomes (Espagne) ou de Landers (Allemagne) existe-t-il un socle commun ?

Dans le système Turc, l'organisation de l'éducation repose sur un curriculum national commun, garantissant une cohérence des enseignements sur l'ensemble du territoire. Ce cadre prescriptif définit les contenus, les compétences attendues et les modalités d'évaluation, notamment en matière d'éducation à la citoyenneté. Il s'accompagne de manuels scolaires officiels et harmonisés, fournis aux établissements et aux élèves, contribuant à assurer une égalité d'accès aux savoirs et aux valeurs communes.

Ce socle national constitue un repère structurant pour les équipes éducatives, tout en laissant une marge d'adaptation au niveau local pour développer des projets, des actions interdisciplinaires et des initiatives en lien avec le contexte de l'établissement. Ainsi, l'éducation à la citoyenneté s'inscrit à la fois dans un cadre commun et dans une mise en œuvre contextualisée, favorisant la cohérence du système et l'appropriation par les élèves.

Cette articulation entre cadre national et initiatives locales apparaît comme un levier intéressant pour concilier équité territoriale, lisibilité des objectifs éducatifs et capacité d'innovation pédagogique.

- Comment l'État ou les autorités locales évaluent-ils l'efficacité de ces politiques citoyennes ?

Des inspections régulières sont conduites au sein des établissements par les inspecteurs généraux, qui portent une attention particulière à la gestion administrative des enseignements : mise en œuvre des programmes, horaire respecté, cohérence des actions éducatives, notamment en matière de citoyenneté et d'engagement des élèves.

Par ailleurs, l'évaluation s'appuie sur les examens nationaux, qui constituent un indicateur de la maîtrise des connaissances et des compétences attendues. Ces évaluations standardisées permettent d'assurer une homogénéité des exigences et de mesurer l'efficacité du système à l'échelle nationale.

Enfin, un suivi annuel des projets scolaires, des partenariats et des actions internationales est réalisé. Ce suivi porte notamment sur la participation des élèves, la qualité des initiatives, leur impact sur le climat scolaire et leur contribution à l'ouverture interculturelle. Cette approche globale, articulant résultats académiques, projets éducatifs et engagement, contribue à garantir la cohérence et la visibilité des politiques éducatives.

- Comment évaluez-vous l'impact de ces dispositifs sur les élèves (engagement, réussite scolaire, climat scolaire, insertion sociale) ?

Les dispositifs observés semblent avoir un impact globalement très favorable sur l'engagement des élèves, leur réussite et le climat scolaire. Ils contribuent à développer un fort sentiment d'appartenance à l'établissement, ainsi qu'une relation de confiance entre les élèves et les adultes. Cette dynamique favorise un climat serein, propice aux apprentissages, et limite les situations de décrochage ou d'isolement.

La participation active aux clubs, aux projets interdisciplinaires, aux actions solidaires et aux mobilités internationales constitue un levier majeur de motivation. Ces expériences permettent aux élèves de se sentir reconnus, de prendre des responsabilités et de développer leur autonomie. Elles renforcent également la persévérance scolaire, en donnant du sens aux apprentissages et en valorisant les réussites individuelles et collectives.

Par ailleurs, ces dispositifs contribuent à une meilleure projection dans l'avenir, notamment en facilitant l'accès à l'enseignement supérieur et en développant l'ambition scolaire. Les élèves identifient clairement l'utilité de ces engagements pour leur orientation et leur insertion sociale. Ils développent des compétences transversales telles que la communication, la coopération, la prise d'initiative et la gestion de projet, qui constituent des atouts pour leur parcours académique et professionnel.

Enfin, ces pratiques participent à la formation de citoyens responsables et engagés, capables de s'inscrire dans des dynamiques collectives et de contribuer à la société. Elles renforcent ainsi la cohérence entre réussite scolaire, engagement et développement personnel.

- Quelles difficultés ou freins identifiez-vous (mobilisation, financement, temps, formation) ?



Les observations ont permis d'identifier certains points de vigilance, notamment en matière de financement, de formation et d'équité d'accès aux dispositifs. Le fonctionnement repose en grande partie sur un modèle de financement hybride, dans lequel l'État assure les salaires des enseignants et les dépenses de fonctionnement, tandis que les projets pédagogiques, les actions citoyennes et les initiatives éducatives sont largement soutenus par la Fondation privée de l'établissement et par le réseau des anciens élèves. Si ce modèle constitue un levier puissant pour développer des projets ambitieux et réactifs, il peut également soulever des enjeux d'équité entre établissements, en fonction des ressources disponibles et de la capacité à mobiliser des partenaires privés.

Par ailleurs, la question de la formation des enseignants apparaît contrastée. Aucune formation spécifique n'a été identifiée pour les enseignants français en poste, tandis que les enseignants turcs peuvent accéder à des formations à distance, choisies en fonction de leurs besoins professionnels. Cette organisation offre une certaine souplesse mais interroge la structuration d'une formation continue plus systématique, notamment sur les thématiques de la citoyenneté, de l'engagement des élèves et de l'innovation pédagogique.

Enfin, le temps consacré à l'encadrement des clubs et des projets repose en grande partie sur l'engagement volontaire des enseignants, ce qui peut constituer un facteur de mobilisation mais aussi un point de vigilance en termes de charge de travail et de reconnaissance. Ces éléments invitent à réfléchir à des modalités d'accompagnement, de formation et de valorisation plus structurées afin de garantir la pérennité et l'accessibilité des dispositifs.

Les enseignants :

- Quelle formation initiale et continue reçoivent-ils sur ces thématiques ?

Pour les enseignants turcs, les formations sont organisées sur le temps des vacances scolaires, afin de permettre une participation large sans impacter le temps d'enseignement. Elles portent notamment sur la pédagogie de projet, l'intégration du numérique, l'accompagnement de l'engagement des élèves et la mise en œuvre de démarches interdisciplinaires.

Par ailleurs, des conférences et séminaires ouverts à l'ensemble des personnels sont proposés sur des thématiques telles que la citoyenneté, les enjeux environnementaux, l'égalité ou les transformations sociétales. Ces temps de formation favorisent la diffusion d'une culture commune, le partage de pratiques et le développement d'une réflexion collective sur le rôle de l'école dans la formation du citoyen.

Cette organisation contribue à soutenir l'innovation pédagogique, à renforcer la capacité des enseignants à accompagner les projets des élèves et à inscrire l'éducation à la citoyenneté dans une dynamique de formation continue. Elle met également en évidence l'importance accordée au développement professionnel comme levier d'amélioration des pratiques et de cohérence des actions éducatives. Les personnels de direction sollicitent également Canopé pour proposer des formations aux enseignants français en distanciel.

- Quelles ressources et quels outils pédagogiques mobilisent-ils ? Ont-ils des moyens, outils pédagogiques ou temps dédiés à ces actions ?

Les enseignants mobilisent des ressources pédagogiques structurées, conçues en grande partie par les équipes éducatives elles-mêmes, afin de garantir la cohérence des apprentissages. Un dispositif particulièrement marquant repose sur la production de fascicules pédagogiques élaborés collectivement au sein d'un établissement (mais pas partagé entre établissements), à raison de quatre par an, dont trois sont consacrés à des enjeux liés à la citoyenneté. Ces supports portent notamment sur l'environnement, les droits des femmes, le développement durable, la laïcité ou encore les grandes questions sociétales contemporaines.

Ces fascicules constituent à la fois des outils d'enseignement et de réflexion, favorisant une approche interdisciplinaire et permettant de travailler les compétences argumentatives, critiques et collaboratives. Ils sont utilisés dans différents contextes pédagogiques : temps de classe, projets, débats, travaux de groupe



ou encore activités de recherche et de production. Cette démarche contribue à structurer les apprentissages, à harmoniser les pratiques et à donner une visibilité forte aux priorités éducatives de l'établissement.

- **L'éducation à la citoyenneté est-elle abordée de façon transversale (interdisciplinaire, vie scolaire, partenariats extérieurs) ou disciplinaire ?**

L'éducation à la citoyenneté est principalement abordée de manière transversale et intégrée, mobilisant à la fois les enseignements disciplinaires, les projets interdisciplinaires et les partenariats extérieurs. Elle ne se limite pas à un cadre disciplinaire spécifique, mais constitue un fil conducteur structurant l'ensemble du projet éducatif.

Cette approche se traduit par la mise en œuvre de projets interdisciplinaires, associant notamment les sciences, les langues, les sciences humaines et les arts, autour de thématiques contemporaines telles que les migrations, les droits humains, l'égalité, le développement durable ou encore les enjeux environnementaux. Ces projets permettent aux élèves de croiser les regards, de développer leur esprit critique et de mobiliser leurs connaissances dans des contextes variés.

Les élèves sont également amenés à produire des réalisations concrètes (expositions, débats, supports numériques, actions de sensibilisation), valorisées au sein de l'établissement et parfois auprès de partenaires extérieurs. Cette dynamique favorise l'apprentissage par l'action et contribue à donner du sens aux apprentissages.

Enfin, les élèves se voient confier des responsabilités réelles dans la conception et la mise en œuvre des projets, ce qui participe à une éducation civique participative et incarnée. Cette posture active permet de développer des compétences démocratiques, sociales et collaboratives, en cohérence avec les objectifs de formation du citoyen.

- **Comment les enseignants sont-ils accompagnés pour encourager et valoriser l'engagement des élèves ? (moyens financiers, prix ...)**

Les enseignants sont accompagnés par une organisation qui facilite concrètement l'engagement des élèves et en assure la valorisation. Les projets proposés par les élèves et/ou encadrés par les enseignants peuvent être financés par la Fondation privée de Galatasaray gérée par les anciens élèves du lycée, ce qui permet la mise en œuvre d'actions ambitieuses (ex. théâtre, concours, simulation type MUN, projets culturels ou citoyens). Un référent culturel dédié joue un rôle central dans l'animation et la coordination, en soutenant l'organisation des 36 clubs et des projets interdisciplinaires, ce qui allège la charge logistique des équipes. La valorisation de l'engagement prend également la forme d'événements institutionnalisés : les élèves participent au Bal de la République, temps fort annuel rassemblant environ 7000 lycéens de la région, qui contribue à donner une visibilité à l'engagement citoyen. Enfin, une journée de reconnaissance est dédiée aux enseignants, avec une mise à l'honneur officielle (remise de diplômes, cadeaux, temps convivial), renforçant la considération accordée à leur investissement au service des projets et de la vie de l'établissement.

- **Quelle reconnaissance institutionnelle ou valorisation (carrière, évaluation, projets) est donnée à leur engagement dans ce domaine ?**

L'engagement des enseignants dans les projets citoyens et éducatifs fait l'objet d'une reconnaissance institutionnelle visible et valorisante. Une journée dédiée à la mise à l'honneur des enseignants est organisée chaque année, avec remise de diplômes, de cadeaux de valeur et un temps convivial, contribuant à renforcer la considération sociale et professionnelle accordée à leur investissement. Les enseignants sont attendus dans l'encadrement des clubs et des projets interdisciplinaires, sans rémunération spécifique. Toutefois, certains peuvent bénéficier de décharges de service lorsqu'ils assurent la coordination de projets structurants ou la production d'outils pédagogiques. Plus largement, la place de l'enseignant dans la société

est fortement valorisée, ce qui constitue un levier de motivation et de reconnaissance symbolique de leur engagement.

- **Les enseignants sont-ils tenus à une forme de neutralité devant les élèves ?**

Les enseignants sont tenus à un devoir de neutralité et de laïcité, proche des principes en vigueur en France. Cette exigence s'inscrit dans un cadre réglementaire spécifique, lié à la double législation applicable dans ces établissements, garantissant le respect des valeurs républicaines et de l'ouverture interculturelle. Cette posture professionnelle contribue à instaurer un climat de confiance avec les élèves et à favoriser un enseignement de la citoyenneté fondé sur l'esprit critique, le débat argumenté et le respect des opinions.

Les élèves :

- **Quelles formes d'engagement sont possibles pour eux au sein de l'établissement (instances représentatives, projets associatifs, clubs, actions citoyennes, bénévolat) ?**

Les élèves occupent une place centrale dans la vie de l'établissement et sont encouragés à être force de proposition et acteurs de leurs projets, depuis leur conception jusqu'à leur mise en œuvre. Ils peuvent créer, piloter et gérer des clubs ou des actions dans des domaines variés, en lien avec des associations et des partenaires extérieurs, tels que le théâtre, l'éloquence, le développement durable, la défense de la nature, les droits humains, l'égalité entre les femmes et les hommes, la santé, l'engagement humanitaire ou encore la philosophie et l'intelligence artificielle. Cette dynamique favorise l'initiative, la responsabilisation et l'apprentissage de la gestion de projet.

Les projets sont conduits par les élèves eux-mêmes, notamment en ce qui concerne l'organisation, la communication et la mobilisation de ressources, tout en bénéficiant de l'accompagnement et de la supervision d'enseignants référents et d'une responsable culturelle chargée de soutenir et de coordonner l'ensemble des actions. Chaque club mène au moins une action phare dans l'année, contribuant à la visibilité de l'engagement des élèves.

Par ailleurs, des représentants d'élèves émergent naturellement au sein de chaque promotion. Bien qu'ils ne soient pas élus, ils sont reconnus par la communauté éducative et jouent un rôle d'accompagnement et de médiation auprès de leurs pairs, participant ainsi à la cohésion et à la solidarité au sein de l'établissement.

- **Quelles compétences sont visées (débatte, coopérer, prendre des responsabilités, exercer des droits et des devoirs ...) ?**

Les dispositifs observés visent le développement de compétences citoyennes et sociales approfondies, en plaçant les élèves en situation réelle d'engagement et de responsabilité. Les élèves apprennent notamment à débattre, argumenter et défendre un point de vue, en particulier dans le cadre de simulations de débats, de projets solidaires ou d'actions de sensibilisation. Ils développent également des compétences de coopération et de travail en équipe, en concevant et en menant collectivement des projets sur le long terme. Une dimension centrale concerne la prise de responsabilités et l'autonomie. Les élèves sont amenés à gérer leurs clubs et leurs actions de manière quasi autonome, tout en étant accompagnés par les enseignants référents. Cette organisation leur permet d'expérimenter concrètement la gestion de projet, la planification, la communication, la répartition des tâches et l'évaluation de leurs actions.

Ils exercent également des compétences liées à l'éducation économique et financière, notamment dans la gestion des ressources. En effet, ils participent à la recherche de financements, en sollicitant des dons auprès de mécènes, d'entreprises ou de familles, et assurent ensuite le suivi budgétaire de leurs projets sous la supervision des enseignants. Cette démarche favorise le sens des responsabilités, la transparence, la rigueur et la compréhension des enjeux liés à l'engagement citoyen.



Enfin, ces expériences contribuent au développement de compétences transversales essentielles telles que la confiance en soi, l'esprit d'initiative, l'adaptabilité, la communication interculturelle et la capacité à s'engager de manière durable dans la société

- Les élèves sont-ils encouragés à initier leurs propres projets citoyens ou associatifs ?

Oui, les élèves sont encouragés à être à l'initiative de projets citoyens, culturels ou solidaires. L'établissement valorise une culture de la confiance et de la responsabilisation, dans laquelle les élèves sont considérés comme des acteurs à part entière de la vie scolaire. Ils sont invités à proposer des idées en lien avec leurs centres d'intérêt ou avec les enjeux sociétaux contemporains, puis à en assurer la conception et la mise en œuvre.

Les adultes de l'établissement jouent un rôle d'accompagnement et de régulation, en apportant un cadre sécurisant et des conseils méthodologiques, sans se substituer aux élèves. Les enseignants référents et la responsable culturelle soutiennent les démarches, notamment pour la structuration des projets, la recherche de partenaires, l'organisation des actions et le respect des règles éthiques et institutionnelles. Cette posture favorise l'apprentissage progressif de l'autonomie, du leadership et de la gestion collective. Ce fonctionnement permet aux élèves de développer un fort sentiment d'engagement et d'appartenance à la communauté éducative. Il contribue également à renforcer leur confiance en leurs capacités à agir, à prendre des initiatives et à s'impliquer durablement dans la société, tout en préparant leur orientation et leur insertion future.

- Sont-ils soumis à une obligation de discrétion ?

Oui, les élèves sont sensibilisés et éduqués à une forme d'obligation de discrétion, notamment dans le cadre de leurs engagements et des responsabilités qu'ils exercent au sein de l'établissement. Cette exigence est intégrée dans la culture scolaire et participe à la formation de futurs citoyens responsables et respectueux des règles collectives.

Elle se traduit concrètement par le respect de la confidentialité ainsi que dans les situations impliquant leurs pairs. Les élèves sont ainsi amenés à adopter une posture éthique, fondée sur la confiance, la loyauté et le sens des responsabilités. Cette démarche contribue également à développer leur maturité, leur discernement et leur capacité à exercer des responsabilités dans des contextes variés, notamment associatifs, professionnels ou internationaux.

Cette éducation à la discrétion s'inscrit dans une approche plus large de la citoyenneté, visant à renforcer le respect des valeurs collectives, la compréhension des enjeux liés à la communication et à la représentation de l'établissement. Elle constitue un levier important pour préparer les élèves à des fonctions de leadership et d'engagement dans la société.

- Quels domaines d'engagement sont privilégiés (écologie, solidarité, culture, lutte contre les discriminations, sport...) ?

Il n'existe pas de domaine d'engagement strictement prioritaire : l'établissement adopte une logique d'ouverture dans laquelle toute proposition portée par les élèves peut être accueillie et soutenue, dès lors qu'elle s'inscrit dans les valeurs éducatives partagées. Les thématiques abordées sont ainsi variées : écologie et développement durable, droits humains, égalité entre les femmes et les hommes, solidarité, culture, débat, santé, innovation technologique ou encore engagement humanitaire.

Toutefois, au-delà de cette diversité, une dimension transversale apparaît structurante : la culture de la fraternité et de la sororité, ainsi que le sentiment d'appartenance à une communauté éducative solidaire. Les projets encouragent l'entraide entre pairs, la coopération intergénérationnelle et la responsabilité collective, contribuant à forger une identité commune forte.



- Comment ces engagements sont-ils valorisés dans leur parcours scolaire et personnel ?

Les engagements des élèves font l'objet d'une reconnaissance explicite et structurée. Ils sont valorisés dans leur parcours scolaire et contribuent à la construction de leur projet personnel et d'orientation. Concrètement, les responsabilités exercées, les projets menés et les expériences de mobilité sont mentionnés dans les dossiers de candidature post-bac et dans les CV des élèves.

Cette valorisation renforce le sens donné à l'engagement citoyen et permet aux élèves de prendre conscience des compétences développées, telles que l'autonomie, la coopération, le leadership ou la gestion de projet. Elle constitue également un levier de motivation, en établissant un lien direct entre engagement, réussite scolaire et insertion dans l'enseignement supérieur ou la vie professionnelle.

- Les élèves sont-ils évalués ?

L'évaluation des élèves repose à la fois sur des modalités formelles et sur une reconnaissance plus globale de leur engagement. Sur le plan académique, les élèves passent des évaluations disciplinaires standardisées, notamment sous forme de QCM communs à un même niveau, organisés plusieurs fois dans l'année (environ quatre sessions). Ces évaluations portent principalement sur les connaissances et la compréhension des notions, dans une logique de préparation aux examens nationaux.

Par ailleurs, une part importante de l'évaluation relève du contrôle continu, intégrant la participation en classe, l'assiduité, la qualité du travail personnel et le comportement. Cette approche valorise l'implication quotidienne et l'engagement des élèves dans les apprentissages.

Au-delà de ces modalités formelles, une évaluation plus informelle prend en compte l'investissement des élèves dans les projets, les clubs et les actions citoyennes. La réussite et l'engagement sont reconnus et mentionnés dans leur dossier scolaire et leur parcours d'orientation, contribuant ainsi à une évaluation globale de leurs compétences et de leur profil.

- Comment les élèves perçoivent-ils ces actions : obligatoires, motivantes, utiles pour leur avenir,... ?

Les élèves perçoivent ces actions comme fortement motivantes et utiles, car elles s'inscrivent à la fois dans leur parcours scolaire et dans la construction de leur avenir. Ils identifient clairement le lien entre leur engagement dans les projets, les clubs ou les actions citoyennes et leurs perspectives d'accès à des établissements d'enseignement supérieur prestigieux. Cette dimension constitue un levier important d'implication, les élèves considérant que ces expériences enrichissent leur profil, développent leurs compétences et valorisent leur dossier d'orientation post-bac.

Au-delà de cette finalité académique et stratégique, les élèves expriment également une adhésion aux valeurs portées par ces actions. Ils les perçoivent comme un moyen de se préparer à devenir des citoyens responsables, capables de s'engager dans la société, de défendre des causes et de contribuer à l'intérêt général. Cette double dimension, à la fois personnelle et collective, renforce leur motivation et leur investissement durable.

- Se sentent-ils citoyen ou appartenant à une communauté ?

Les élèves manifestent un fort sentiment d'appartenance à leur établissement, qu'ils décrivent comme une véritable communauté éducative et une « famille ». Ce sentiment est nourri par les traditions, les projets collectifs, la coopération entre élèves et la solidarité intergénérationnelle. La cohésion et l'entraide entre pairs constituent des valeurs centrales, favorisant un climat scolaire serein et un engagement durable.

Par ailleurs, les élèves expriment également un attachement marqué à leur nation et se projettent dans une contribution future à son développement. Cette culture de la responsabilité et de l'engagement civique est

renforcée par la devise de l'établissement, « On devient quelqu'un grâce à l'école », qui valorise le rôle de l'éducation dans la formation du citoyen. Ce double sentiment d'appartenance, à la fois à la communauté scolaire et à la collectivité nationale, constitue un levier puissant de motivation et de cohésion.

Les intervenants externes (associations et autres) ou partenaires éducatifs :

- Quelles structures ou associations locales/nationales/européennes interviennent auprès des élèves ?

Les établissements observés s'appuient sur un réseau diversifié de partenaires extérieurs, mobilisés pour enrichir les parcours éducatifs et renforcer l'ouverture internationale et citoyenne des élèves. Des associations nationales ou européennes interviennent en fonction des projets, leurs actions étant souvent financées par la Fondation de l'établissement, ce qui permet de proposer des projets ambitieux et structurants. Les associations locales, quant à elles, interviennent fréquemment à titre gracieux, attirées par le rayonnement et le prestige de l'établissement, considéré comme une véritable vitrine et un levier de visibilité.

Ces partenaires contribuent à la formation des élèves à travers des conférences, des ateliers, des projets interdisciplinaires ou encore des collaborations avec des réseaux universitaires. Parmi les structures identifiées figurent notamment l'*Association for Social Development and Aid Mobilization*, la *Migration Research Association*, la Croix-Rouge, la Croix-Verte, ainsi que d'autres organisations engagées dans les domaines des droits humains, de la solidarité, de l'environnement ou de la santé.

Les interventions sont coordonnées et proposées par différents acteurs, en particulier l'association des anciens élèves et la Fondation éducative Galatasaray (GEV), qui jouent un rôle central dans la transmission des valeurs de solidarité, de laïcité, d'éthique et de mentorat. Enfin, la Mission de coopération éducative et linguistique de l'Ambassade de France constitue un partenaire stratégique, notamment par la mise à disposition d'enseignants français et le soutien à des projets culturels, linguistiques et interculturels favorisant la coopération internationale.

Ce maillage partenarial contribue à inscrire l'éducation à la citoyenneté dans une dynamique concrète, en ouvrant les élèves à des enjeux contemporains et en favorisant leur engagement dans des actions à dimension locale, nationale et internationale.

- Quels sont leurs rôles, leurs statuts et leurs modalités d'intervention ?

Les partenaires extérieurs mobilisés dans les établissements observés présentent une grande diversité de statuts et de missions. Il s'agit notamment d'ONG turques, d'institutions diplomatiques, d'universités partenaires, d'associations d'anciens élèves ou encore d'acteurs issus de la société civile engagés dans les domaines de la solidarité, de l'environnement, des droits humains ou de l'orientation. Cette pluralité d'acteurs contribue à ancrer l'éducation à la citoyenneté dans des situations concrètes et à ouvrir les élèves sur les enjeux contemporains.

Leur rôle consiste à apporter une expertise, à sensibiliser les élèves à des problématiques sociétales, à favoriser leur engagement et à soutenir la construction de leur projet personnel et professionnel. Ils interviennent également comme relais vers l'enseignement supérieur et les réseaux internationaux. Les modalités d'intervention sont variées : conférences, ateliers, projets citoyens, mentorat, accompagnement à l'orientation, simulations de débats, ainsi que échanges scolaires et universitaires.

- Existe-t-il des dispositifs européens (programmes d'échanges, Erasmus+, partenariats transnationaux) qui favorisent la citoyenneté et l'engagement ?

À ce jour, les établissements ne sont pas engagés dans un consortium Erasmus+, mais cette perspective constitue un objectif stratégique à moyen terme. Néanmoins, des dispositifs favorisant l'ouverture européenne et la citoyenneté internationale sont déjà en place. Ils reposent notamment sur des échanges scolaires et universitaires, des mobilités individuelles ou collectives, ainsi que sur la participation à des projets éducatifs internationaux.



Par ailleurs, l'accueil d'enseignants français dans le cadre de projets Erasmus portés par les autorités éducatives françaises, notamment la DRAREIC, contribue à renforcer la coopération pédagogique, les pratiques interculturelles et le développement de compétences citoyennes chez les élèves. Ces partenariats constituent des leviers importants pour structurer à l'avenir des projets européens plus ambitieux, favorisant la mobilité, l'engagement et l'ouverture culturelle.

- Quels apports concrets pour les élèves et les équipes éducatives ?

Pour les élèves, ces dispositifs favorisent une ouverture européenne et interculturelle, en les confrontant à des enjeux globaux et à des contextes plurilingues. Ils contribuent également à renforcer leur engagement social, leur capacité d'adaptation et leur autonomie, notamment à travers des projets, des mobilités et des échanges. Ces expériences facilitent la construction d'un projet personnel et professionnel, en lien avec une orientation internationale et une meilleure connaissance des parcours d'études supérieures à l'étranger. Elles développent aussi des compétences transversales telles que la communication interculturelle, la coopération, la prise de responsabilité et la gestion de projet.

Pour les équipes éducatives, ces partenariats favorisent la coopération internationale, l'enrichissement des pratiques pédagogiques et le développement de projets interdisciplinaires. Ils contribuent à la structuration de réseaux professionnels, à la mutualisation des ressources et à une meilleure compréhension des politiques éducatives dans différents contextes.

- Les familles sont-elles associées à cette dynamique ?

Les familles occupent une place importante dans la vie de l'établissement et participent activement à la dynamique éducative et citoyenne. Leur implication se traduit notamment par un soutien matériel et financier important, contribuant à la mise en œuvre de nombreux projets. Elles participent au financement de certaines actions pédagogiques, culturelles ou solidaires, ainsi qu'à l'acquisition de ressources nécessaires au fonctionnement de l'établissement.

Par ailleurs, les familles prennent en charge différents aspects de la scolarité, tels que les uniformes, les fascicules disciplinaires, les fournitures scolaires ou encore la restauration. Cette collaboration étroite entre l'école et les parents renforce le sentiment d'appartenance à une communauté éducative et soutient la réussite des élèves. Elle contribue également à consolider les valeurs de solidarité, de responsabilité et d'engagement, partagées entre l'établissement, les élèves et leurs familles.

A St Pulchérie la scolarité est entièrement prise en charge par les familles car c'est un établissement privé sous contrat et l'année coûte par élève près de 22 500 euros. Alors qu'au Lycée Galatasaray, la scolarité est gratuite.

- Quels sont les partenaires considérés comme stratégiques et incontournables dans votre pays ?

Plusieurs partenaires jouent un rôle structurant dans la mise en œuvre des actions éducatives et citoyennes. L'Institut français de Turquie, en lien avec l'attaché de coopération éducative, constitue un acteur clé pour le développement des projets culturels, linguistiques et interculturels, ainsi que pour le renforcement des mobilités et de la coopération internationale. Les ONG engagées dans les droits humains, la solidarité et l'environnement, telles que la Croix-Rouge ou la Croix-Verte, interviennent également de manière régulière pour sensibiliser les élèves aux enjeux contemporains et les accompagner dans des actions concrètes.

La Fondation privée de Galatasaray joue un rôle déterminant en assurant le financement de nombreux projets pédagogiques, culturels et citoyens, ainsi que des travaux et des équipements nécessaires à leur mise en œuvre. Enfin, le réseau des anciens élèves constitue un levier stratégique majeur : il soutient les initiatives, participe au mentorat, facilite les liens avec l'enseignement supérieur et contribue à la transmission des valeurs de solidarité, d'engagement et de responsabilité.



Convergences et différences ?

- Par rapport à la France, quelles convergences et différences apparaissent dans le pays observé ?

Les observations réalisées mettent en évidence à la fois des convergences et des spécificités liées aux contextes culturels, historiques et institutionnels.

Parmi les différences, l'éducation à la citoyenneté s'inscrit fortement dans un sentiment d'appartenance à la Nation, largement incarné dans les pratiques quotidiennes et dans les rituels scolaires. Cette dimension, historiquement liée à la figure fondatrice d'Atatürk, se traduit notamment par des symboles présents dans les établissements et par des temps collectifs favorisant la cohésion nationale. Elle contribue à structurer une culture commune et un fort engagement civique des élèves.

Par ailleurs, le financement et le soutien aux projets éducatifs reposent de manière significative sur des fondations privées et sur les réseaux d'anciens élèves, qui jouent un rôle stratégique dans l'accompagnement des initiatives, la recherche de ressources et le développement de partenariats. Cette organisation confère aux établissements une capacité d'action et une réactivité importantes. Les interventions extérieures s'inscrivent dans une dynamique partenariale structurée, sans recourir à un système formalisé d'agrément comparable à celui de l'Éducation nationale française, tout en visant une forme d'équité territoriale dans l'accès aux ressources et aux programmes.

Des convergences apparaissent néanmoins, notamment dans la volonté de développer l'engagement des élèves, de favoriser la coopération et de s'appuyer sur des partenaires extérieurs dans le cadre de projets interdisciplinaires. Les établissements partagent également des préoccupations communes autour de l'ouverture européenne, de la formation du citoyen et du développement de compétences transversales. Comme en France, les équipes éducatives sont mobilisées pour accompagner les élèves dans ces dynamiques, bien que les questions de financement et de pérennité des projets constituent un enjeu partagé.

Ces constats soulignent l'intérêt d'un dialogue entre systèmes éducatifs, permettant d'identifier des leviers d'action transférables tout en prenant en compte les spécificités culturelles et institutionnelles de chaque contexte.

- Quels éléments semblent transférables au contexte français ?

Tout d'abord, la mise en place de rituels et de temps fédérateurs autour de la citoyenneté pourrait constituer un levier pour renforcer le sentiment d'appartenance et la cohésion au sein des établissements. Des cérémonies valorisant les parcours des élèves (remises de diplômes, valorisation des engagements), des temps de reconnaissance du travail des personnels ou encore des moments de remerciement des partenaires pourraient contribuer à renforcer la visibilité et la reconnaissance de l'engagement collectif.

Le développement d'une identité d'établissement plus affirmée, associée à une culture commune et à des projets structurants, constitue également une piste intéressante. Cette dynamique pourrait s'appuyer sur des actions fédératrices, des projets interdisciplinaires et des événements réguliers favorisant l'engagement et la coopération.

La responsabilisation des élèves à travers des dispositifs de tutorat et d'accompagnement par les pairs apparaît particulièrement transférable. Le renforcement de ces démarches, déjà présentes en France, pourrait favoriser l'entraide, l'autonomie et le développement de compétences sociales et citoyennes.

Le renforcement des partenariats avec l'enseignement supérieur, notamment entre lycées et universités, constitue également un levier pour accompagner l'orientation, développer la culture scientifique et citoyenne et favoriser l'ambition scolaire.

Par ailleurs, l'implication des familles et des réseaux d'anciens élèves dans la vie des établissements, y compris dans le soutien matériel ou financier de projets éducatifs, pourrait être davantage structurée dans le respect des cadres réglementaires. Cette coopération contribuerait à renforcer le lien école-famille et la dynamique collective.



Ces éléments invitent à renforcer une approche systémique de la citoyenneté, articulant identité d'établissement, engagement des élèves, partenariats et ouverture internationale, en cohérence avec les priorités éducatives nationales.

Réflexion sur les observations

- En quoi les dispositifs observés modifient-ils vos représentations de la citoyenneté en milieu scolaire ?

Les dispositifs observés invitent à porter un regard renouvelé sur l'éducation à la citoyenneté, en soulignant l'importance de son incarnation concrète dans le quotidien des établissements. Ils mettent en évidence la place centrale accordée aux pratiques, aux rituels, aux responsabilités confiées aux élèves et aux projets collectifs, qui contribuent à donner du sens aux valeurs enseignées.

Cette expérience conduit à interroger la manière dont la citoyenneté est déployée dans notre système éducatif, souvent structurée autour de cadres institutionnels et de contenus disciplinaires solides, mais parfois moins visible dans les pratiques quotidiennes et les expériences vécues par les élèves. Elle met en lumière la nécessité de renforcer la dimension expérientielle et participative, afin que les élèves puissent s'approprier pleinement les valeurs républicaines à travers des situations concrètes d'engagement, de coopération et de prise de responsabilité.

Ces observations font émerger l'idée qu'un « dernier kilomètre » pourrait être davantage investi, en développant des dispositifs qui permettent de passer de la transmission des principes à leur mise en œuvre effective dans la vie scolaire. Cela suppose notamment de renforcer la responsabilisation des élèves, la valorisation de leur engagement, les partenariats et les temps fédérateurs, afin de consolider le sentiment d'appartenance et la cohésion.

Ainsi, ces pratiques contribuent à enrichir notre réflexion sur la citoyenneté scolaire comme levier de réussite, d'inclusion et de formation de citoyens éclairés et engagés.

- Comment les pratiques observées à l'étranger sont-elles bénéfiques à la transformation des pratiques éducatives dans notre système ?

Les pratiques observées constituent un levier de réflexion et d'évolution pour les équipes éducatives et les cadres, en favorisant une prise de distance et une analyse comparative des politiques et des pratiques. Elles permettent d'identifier concrètement ce qui est possible, transférable ou adaptable, tout en tenant compte des spécificités culturelles, institutionnelles et réglementaires de chaque système éducatif.

Ces observations ouvrent la voie à l'expérimentation d'initiatives susceptibles de renforcer l'incarnation de la citoyenneté dans les établissements.

Par exemple, la mise en place de temps collectifs fédérateurs ou de rituels symboliques en début et en fin de semaine pourrait contribuer à structurer le sentiment d'appartenance et la cohésion, dans le respect des valeurs républicaines françaises. Plus largement, elles invitent à développer des dispositifs favorisant la responsabilisation des élèves, la coopération, la valorisation de l'engagement et la visibilité des projets citoyens.

Cette mobilité a également permis de renforcer les compétences d'analyse comparative des systèmes éducatifs, en repérant les points de convergence et de divergence et en comprenant l'influence des contextes historiques, sociaux et culturels sur les pratiques pédagogiques. Elle contribue à développer une lecture internationale des politiques éducatives, essentielle pour accompagner les transformations en cours et pour inscrire l'action éducative dans un cadre européen et international.

Enfin, ces échanges favorisent le développement de compétences de pilotage de la citoyenneté scolaire, en permettant d'identifier des leviers d'action à différentes échelles (établissement, réseau, territoire). Ils encouragent la construction de dynamiques territoriales, la structuration de partenariats et l'émergence de



projets fédérateurs, contribuant ainsi à renforcer la cohérence et l'efficacité des politiques éducatives au service de la réussite et de l'engagement des élèves.

- Quel impact sur les pratiques sociales des élèves ?

Les dispositifs observés semblent avoir un impact significatif sur les pratiques sociales et les attitudes des élèves. Ils favorisent notamment le développement d'un sentiment de reconnaissance et de redevabilité envers l'institution scolaire et, plus largement, envers la fonction publique, perçue comme un levier de réussite personnelle et de promotion sociale. Les élèves expriment ainsi une volonté de s'engager et de contribuer à leur tour à la société, en cohérence avec les valeurs transmises au sein de l'établissement.

Par ailleurs, ces pratiques renforcent une culture de la fraternité et de la sororité, reposant sur l'entraide, la coopération et la solidarité entre pairs. Cette dynamique s'inscrit dans des relations inter degrés et intergénérationnelles, favorisant l'accompagnement des plus jeunes par les plus âgés et la transmission de valeurs communes. Elle contribue à structurer un climat scolaire apaisé et à développer des compétences sociales telles que l'écoute, la responsabilité et le respect.

Enfin, cette approche favorise la construction d'une identité sociale et citoyenne forte, en encourageant les élèves à s'inscrire dans des réseaux durables, à maintenir des liens avec leur établissement et à s'engager dans des actions collectives tout au long de leur parcours.

- Sur les pratiques pédagogiques et éducatives des enseignants ?

Les pratiques pédagogiques observées s'inscrivent dans un équilibre entre des modalités d'enseignement plus traditionnelles et une forte implication éducative en dehors de la classe. L'enseignement magistral occupe une place importante, en cohérence avec les modalités d'évaluation reposant largement sur des QCM de connaissances et sur la maîtrise de contenus académiques. Cette approche, centrée sur l'automatisation et la consolidation des savoirs, apparaît fonctionnelle au regard des attendus des examens nationaux.

En parallèle, les enseignants font preuve d'une forte disponibilité et d'un engagement éducatif notable, notamment dans l'encadrement des nombreux clubs et projets portés par les élèves. Cette implication contribue à développer des compétences sociales, citoyennes et transversales qui complètent les apprentissages disciplinaires. Les enseignants adoptent ainsi une posture d'accompagnement et de régulation, en s'adaptant de manière réactive aux initiatives des élèves et en soutenant la mise en œuvre de leurs projets.

Cette organisation interroge les articulations possibles entre des temps d'enseignement structurés, favorisant l'acquisition des connaissances, et des pratiques pédagogiques plus actives, permettant aux élèves de mobiliser et de transférer leurs compétences dans des situations nouvelles. Elle invite à réfléchir à l'équilibre entre transmission, entraînement et pédagogies favorisant l'engagement et la créativité.

Enfin, l'attention portée au suivi des élèves en difficulté repose sur une coopération entre les équipes éducatives et des dispositifs d'accompagnement, visant à soutenir les apprentissages et à prévenir le décrochage. Cette approche souligne l'importance d'une prise en charge globale de l'élève, associant dimensions pédagogiques, éducatives, sociales et mentales. Des professeurs psychologues sont à la disposition des élèves pour des entretiens individuels mais également des actions collectives en heure de vie de classe.

Forces et de faiblesses : points communs et différences observées

	Forces	Faiblesses / Points de vigilance
Points communs	- Engagement fort des professeurs et des équipes éducatives dans la réussite des élèves. - Programmation structurée des enseignements et continuité des apprentissages. - Implication dans des projets éducatifs et interdisciplinaires favorisant l'engagement des élèves. - Promotion de l'ouverture internationale et des mobilités européennes, perçues comme un levier de motivation et d'ambition scolaire. - Attention portée à la cohésion, au climat scolaire et à la coopération entre les acteurs de la communauté éducative	- Mise en œuvre parfois hétérogène de la pédagogie différenciée et de l'accompagnement des élèves à besoins spécifiques. - Difficultés à articuler pleinement les apprentissages disciplinaires et le développement des compétences transversale.
Différences	- Rigueur dans les attentes scolaires et culture de l'effort, favorisant la persévérance et l'ambition. - Sentiment d'appartenance fort à l'établissement et à la communauté éducative, renforçant la cohésion et l'engagement. - Culture des résultats et visibilité des parcours d'excellence. - Responsabilisation précoce des élèves, notamment dans la gestion de projets et d'actions citoyennes. - Soutien structuré par des fondations, des réseaux d'anciens élèves et des partenaires extérieurs	- Question du financement et de la pérennisation de certains projets éducatifs - Place importante accordée à des modalités d'évaluation centrées sur les connaissances, pouvant limiter l'innovation pédagogique et le développement de compétences complexes. - Marges d'autonomie pédagogique parfois plus restreintes, en lien avec les attendus des examens nationaux. - En France, la forte liberté pédagogique constitue une richesse mais peut aussi entraîner une hétérogénéité des pratiques, avec un risque de dispersion et un besoin de pilotage renforcé. - Enjeux de reconnaissance et de valorisation du métier d'enseignant, susceptibles d'influencer l'engagement et la motivation des personnels

Perspectives

- Quels sont les éléments transférables au regard du contexte académique et de votre propre fonction ?

Les échanges et observations ont permis à chaque membre de la délégation d'identifier des leviers d'action transférables, en lien avec ses responsabilités et le contexte académique.

Pour la **DAVLC**, les dispositifs observés mettent en évidence l'intérêt de renforcer l'autonomie et la force de proposition des élèves, en développant des démarches favorisant leur engagement dans la conception et la conduite de projets. Cette dynamique suppose également une évolution des postures professionnelles, les élèves sollicitant davantage les enseignants comme accompagnateurs et facilitateurs. Elle invite à structurer une prise en charge plus globale des élèves, à encourager la coopération entre pairs et à renforcer leur implication dans la vie des établissements.

Pour l'**IEN**, ces observations ouvrent des perspectives pour structurer une identité citoyenne dès le premier degré, à travers des projets de circonscription fédérateurs. Cela pourrait se traduire par l'élaboration de chartes de valeurs partagées, l'organisation d'événements communs (journées citoyennes, actions solidaires) et le développement de partenariats internationaux, notamment avec des écoles turques. L'objectif est d'amplifier la construction progressive du parcours citoyen dès l'école primaire.

Pour l'**IA-IPR**, plusieurs leviers apparaissent particulièrement pertinents : le renforcement du sentiment d'appartenance des élèves et des personnels, la valorisation des initiatives des élèves dans le domaine de la citoyenneté, ainsi que l'accompagnement des équipes dans la structuration de projets interdisciplinaires. Le développement de stratégies de financement, à l'échelle locale, nationale et européenne, constitue également un enjeu pour soutenir ces actions. Enfin, la mise en place de temps institutionnels de

reconnaissance (cérémonies, valorisation des parcours, reconnaissance de l'engagement des enseignants) apparaît comme un facteur de motivation et de cohésion.

Pour les **enseignants**, les observations invitent à renforcer les leviers favorisant le sentiment d'appartenance, que ce soit à l'établissement, à la communauté éducative ou aux valeurs républicaines. Cela peut passer par la mise en place de rituels fédérateurs, la valorisation de l'engagement, le développement de lieux culturels actifs au sein des établissements (expositions, projets artistiques et culturels) et la consolidation de partenariats avec des acteurs publics et privés. La réflexion porte également sur les modalités de levée de fonds pour soutenir les projets éducatifs, ainsi que sur le renforcement des dispositifs d'accompagnement des élèves, notamment à travers des personnels dédiés à l'écoute, à la prévention et à la régulation des comportements. Ces éléments participent à la construction d'un leadership partagé au sein des établissements.

- **Quelles sont les compétences acquises ou renforcées grâce à cette observation ?**

Cette mobilité a permis de développer et de consolider plusieurs compétences professionnelles et transversales chez les membres de la délégation. Elle a tout d'abord favorisé une analyse réflexive des pratiques éducatives, en invitant chacun à porter un regard distancié sur son propre contexte d'exercice et à interroger les leviers de transformation possibles dans le système éducatif français.

Les échanges avec des personnels issus d'un autre système éducatif ont également contribué à renforcer les compétences d'analyse comparative des politiques et des pratiques éducatives, permettant d'identifier des convergences, des spécificités et des pistes de transférabilité. Cette confrontation de points de vue a nourri le développement de l'esprit critique, en enrichissant la compréhension des enjeux liés à l'éducation à la citoyenneté, à l'engagement des élèves et à la coopération internationale.

Par ailleurs, cette expérience a suscité l'émergence de projets d'ouverture internationale, certains collègues envisageant désormais la mise en place de partenariats et de mobilités scolaires. Enfin, la mobilité a favorisé le travail inter catégoriel, en rassemblant des cadres, des enseignants et des personnels éducatifs autour d'objectifs communs. Cette collaboration a permis de mieux comprendre les complémentarités des fonctions et de renforcer la cohérence du pilotage éducatif. Elle a également contribué au développement de compétences d'adaptabilité, notamment dans des contextes interculturels et linguistiques, en mobilisant l'anglais comme langue de communication professionnelle.

- **A l'issue de cette mobilité, comptez-vous élaborer un projet ou un partenariat avec un établissement du pays visité ?
(Merci d'indiquer le nom des deux établissements français et étranger, le thème, le public concerné, la période et la durée envisagées et tout élément que vous jugerez pertinent).**

À l'issue de cette mobilité, une réflexion collective s'est engagée afin de structurer des coopérations durables avec les établissements visités. Plusieurs pistes de partenariat ont été identifiées, à différentes échelles du système éducatif.

Dans le premier degré, un projet est envisagé visant à organiser une mobilité de directeurs et directrices d'école, notamment au sein du réseau Cannes Pays de Lérins, en lien avec le Campus Galatasaray et d'autres écoles d'Istanbul. Ce partenariat aurait pour objectif de travailler autour des thématiques de la citoyenneté, du sentiment d'appartenance, du climat scolaire et de la coopération entre élèves. Il pourrait également permettre des échanges de pratiques professionnelles, la co-construction d'outils pédagogiques et le développement de projets communs. Le public concerné serait constitué de directeurs - directrices et d'enseignants du premier degré.

Dans le second degré, une enseignante souhaite initier, à moyen terme, un projet de mobilité pour des élèves de lycée, en partenariat avec le Lycée de Galatasaray. Ce projet viserait à favoriser l'ouverture interculturelle, le développement du bilinguisme, l'engagement citoyen et la coopération internationale. Les thématiques pourraient porter sur la citoyenneté, les droits humains, l'égalité. Ce partenariat s'inscrirait

dans une durée pluriannuelle, avec des mobilités réciproques, des projets interdisciplinaires et la participation à des dispositifs européens (notamment Erasmus+).

Plus largement, cette dynamique partenariale s'inscrit dans la volonté de renforcer l'ouverture internationale des établissements de l'académie, de développer les mobilités et de structurer des projets éducatifs favorisant l'engagement des élèves et des équipes. Elle pourrait également s'articuler avec les priorités académiques, notamment en matière de citoyenneté, d'égalité filles-garçons, d'éducation à la santé mentale des élèves et des personnels.

Photo de groupe

Lycée Galatasaray



Lycée St Pulchérie

